

SECTEUR DES JEUNES

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : AVRIL 2024

ÉCHÉANCIER D'AFFECTATION

Vous trouverez l'échéancier officiel d'affectation sur SSO, sous la rubrique des Ressources humaines. En cliquant sur « *Staffing* », vous trouverez « *Teachers Youth Sector* » et par la suite vous trouverez « *Official Staffing Timeline 2024-2025* ». Quelques prochaines dates importantes à retenir pour les enseignants :

- D'ici le 29 avril :** Les décisions liées aux demandes de congé sans traitement/de participation au régime de retraite progressive/de congé sabbatique à traitement différé sont communiquées aux enseignants par écrit
- D'ici le 29 avril :** Les enseignants excédentaires sont avisés par écrit
- 29 avril :** Séance d'information (format virtuel) pour les enseignants excédentaires
- 30 avril-3 mai :** Liste des postes vacants affichée sur SSO
- 30 avril-3 mai :** Les **enseignants excédentaires** soumettent leur demande de mutation
- D'ici le 10 mai :** Les enseignants excédentaires sont informés du placement
- 14 mai :** Liste actualisée des postes vacants affichée sur SSO
- 14 mai-17 mai :** Demandes de mutation volontaire (1^{ère} ronde)
- D'ici le 24 mai :** Les enseignants sont informés de la décision liée à leur demande de mutation volontaire (1^{ère} ronde)

PROBLÈMES EN LIEN AVEC LE RREGOP POUR LES MENTORS

Le service des ressources humaines poursuit son travail de vérification en lien avec les problèmes liés au RREGOP des enseignants mentors et procède manuellement à la correction de chacune de ces erreurs, en commençant par celles et ceux dont la date de retraite est la plus rapprochée. Toute enseignante ou tout enseignant qui a des questions en lien avec ses contributions à son régime de retraite individuel devrait contacter directement la personne responsable de son dossier du service des ressources humaines (nom de famille A-K : [Kate Doe](#); nom de famille L-Z : [Melissa Osborne](#)).

LISTE D'ANCIENNETÉ

La liste est affichée sur SSO. L'expérience indiquée sur la liste d'ancienneté est celle utilisée pour déterminer l'échelon de l'échelle de traitement, comme indiqué dans la nouvelle note de bas de page. Si vous avez fait une demande pour toute autre correction, et que celle-ci n'a pas été apportée, veuillez svp contacter [Chris Banville](#) par courriel et mettre [Erica Lamothe](#) en copie conforme.

MENTORAT

La recommandation des mentors pour l'année scolaire 2024-2025 est un sujet de consultation au conseil d'école. Les directions sont avisées que cette consultation doit avoir lieu. Vous pouvez recommander la même personne comme mentor ou une autre enseignante ou un autre enseignant. La nomination finale est toujours faite par la commission scolaire. Les enseignants visés seront avisés de leur nomination au poste de mentor pour l'année prochaine d'ici le 31 mai.

CONSEIL D'ÉCOLE

On rappelle aux présidentes et présidents des conseils d'école de vérifier [l'échéancier d'affectation](#) afin de n'oublier aucun des sujets importants de consultation et de collaboration.

JOURNÉES D'ORIENTATION POUR LE PRÉSCOLAIRE

Il n'y a aucune directive provenant de la commission scolaire voulant que l'orientation pour le préscolaire doive être tenue durant une journée pédagogique. Il s'agit d'une décision sur le plan local de l'école, et ce point devrait faire l'objet de discussion au conseil d'école.

Soumis par Erica Lamothe
